

CAMPANILE TORCY
CHEZ TAKE A WASTE
24 rue de clichy
75009 Paris
France

Facture : F/25/013351 **Date de la facture :** 31/12/2025 **Période de facturation :** Décembre 2025 **Date d'échéance :** 01/03/2026

Source :
SO11437, SO11436

Point de collecte :
CAMPANILE TORCY

Description	Quantité	Prix unitaire	TVA	Montant
[LOC] Service de location Bac 2 roues (240, Avec logo, Neuf sans serrure)	1,000 Unité(s)	5,500	TVA 20%	5,50 €
Collecte Passage	4,000 Unité(s)	37,128	TVA 20%	148,51 €
Traitement au bac levé	4,000 Unité(s)	9,017	TVA 20%	36,07 €
Collecte Passage à vide	1,000 Unité(s)	45,000	TVA 20%	45,00 €
Montant HT				235,08 €
TVA 20%				47,02 €
Total				282,10 €

Veuillez utiliser la référence suivante pour votre paiement : **F/25/013351**
sur ce compte : **FR76 1870 6000 0097 5689 3875 965 - CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE**

Bon à savoir : connectez-vous à votre [espace client](#) pour accéder à tous vos documents importants et à vos données de collecte en 1 clic !

Veuillez noter que nos coordonnées bancaires ont changé. Merci d'effectuer vos prochains paiements sur le nouveau compte indiqué ci-dessous.

Titulaire du compte : Moulinot Compost & Biogaz :

Code Etablissement : 18706

Code Guichet : 00000

Numéro de compte : 97568938759

Code RIB : 65

IBAN : FR76 1870 6000 0097 5689 3875 965

BIC : AGRIFRPP887

Dans l'attente de votre aimable règlement.

N'hésitez pas à nous contacter à facturation@moulinot.fr si vous avez des questions.

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce). Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, l al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).